



Office National des Forêts

DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —

Info
COUPE

25 août 2021

Forêt domaniale de Meudon

La forêt domaniale de Meudon est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2001-2020.

Celui-ci prévoit des coupes sur les parcelles 81 82 et 94 situées sur le territoire de Vélizy-Villacoublay.

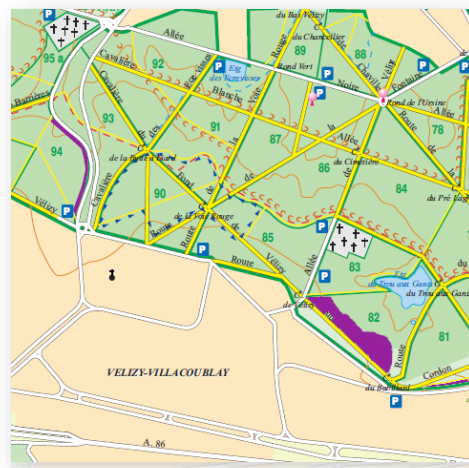
Une coupe sanitaire



Les arbres dépérissants et dangereux aux abords des chemins, des routes et des infrastructures sont coupés pour assurer la sécurité de tous.

Informations coupe

Parcelles	81 82 et 94
Surface	3,75 hectares
Essences principales	Frênes, châtaigniers et érables malades
Volume de bois prélevé	660m ³
Date de début des travaux	août 2021
Durée du chantier* En fonction des conditions météorologiques	6 mois



Pourquoi cette coupe ?

L'état sanitaire des peuplements de ces parcelles est mauvais à cause de nombreuses maladies qui touchent certaines essences, ce phénomène est amplifié par le réchauffement climatique. En effet, **les frênes sont touchés par la chalarose, les châtaigniers par la maladie de l'encre et les érables par la maladie de la suie**. Les arbres touchés sont dépérissants et représentent un sérieux danger pour les usagers. **Grâce à cette coupe, l'espace forestiers sera sécurisé.**

>> La coupe sera réalisée par une équipe de bûcherons ONF



Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public

Après cette coupe ?

Cette parcelle va se régénérer naturellement à partir des fruits des arbres en place (glands, châtaignes...); après cette coupe, il n'y aura pas de plantation.

La lumière apportée par la coupe va permettre aux jeunes semis du peuplement de se développer naturellement.

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

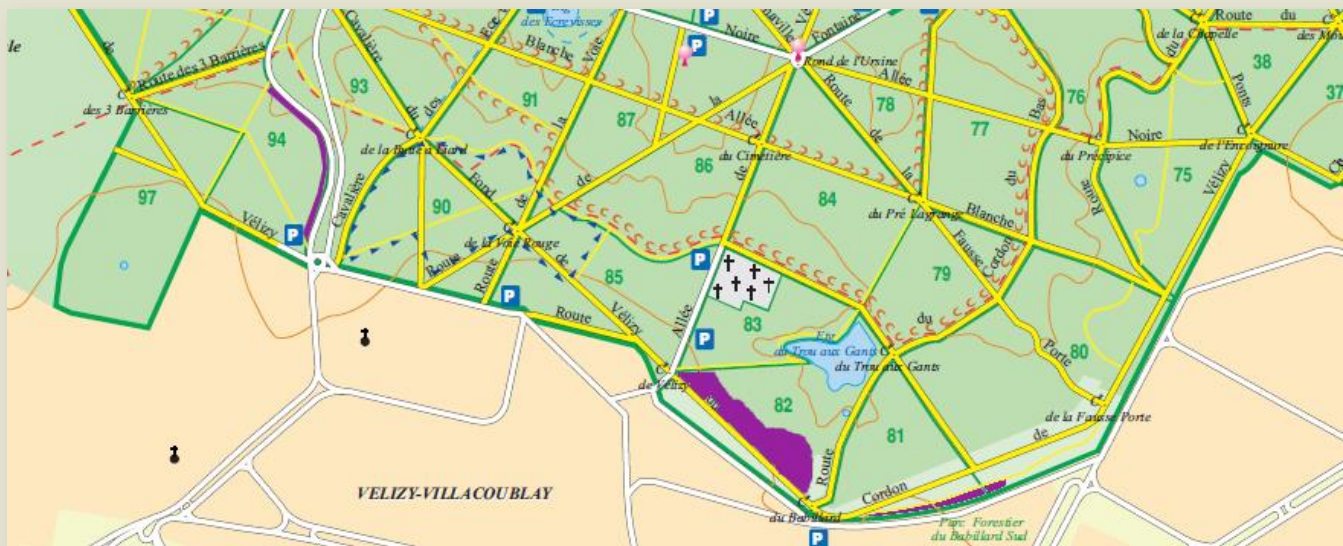
Où va le bois prélevé ?

Les bois font l'objet d'un tri par l'ONF. Selon leurs qualités, ils seront utilisés :

- pour les produits de qualité, en bois d'oeuvre pour l'industrie du sciage français (construction, tonnellerie...);
- en bois de trituration pour la fabrication de panneaux de particules;
- et, pour les petits bois, en bois de chauffage en circuit court ou pour les plaquettes forestières pour les chaudières franciliennes

Les branchages de moins de 7cm de diamètre sont laissés dans les parcelles afin de nourrir le sol forestier.

Plan de la coupe sanitaire, parcelle 81 82 et 94



La forêt domaniale de Meudon

Grande de 1100 hectares, située aux portes de Paris, la forêt domaniale de Meudon est un véritable poumon vert, un élément structurant parmi les espaces naturels de l'ouest parisien. Elle présente un relief escarpé et se caractérise par ses sept étangs qui lui donnent son originalité paysagère.

La sylviculture en Île-de-France

Les forêts franciliennes, véritables poumons verts de notre région, sont des espaces qui accueillent de plus en plus de visiteurs pour le loisir, qui préservent la biodiversité mais aussi qui produisent les bois dont la société a besoin. Depuis le 13e siècle ces espaces ont été façonnés par l'homme, assurant ainsi leur régénération et leur caractère durable. Depuis 2017, pour répondre à la demande sociétale, l'Office national des forêts a fait le choix de changer de mode de sylviculture. Les forêts d'Île-de-France sont désormais gérées en futaie irrégulière : les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre. Les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes définitives/rases.* L'aspect boisé de la forêt se trouve maintenu en permanence avec un couvert continu. *Attention, les coupes rases restent nécessaires pour quelques cas très particuliers : crise sanitaire, maladies, mise en sécurité...



CONTACT

Agence territoriale Ile-de-France Ouest
27, rue Edouard Charton
78000 Versailles

Ysatys Nadji
Chargée de Communication
ysatys.nadji@onf.fr